

P-V DE LA REUNION DU 1 DECEMBRE 2012

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents:

Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement Province du Hainaut et **Présidente du Comité.**

Autorités communales:

Monsieur Claude MASSAUX, Conseiller communal Ville de FLEURUS

Représentants du site nucléaire:

Monsieur Philippe DAMHAUT, Directeur BEST MEDICAL BELGIUM

Monsieur Grégory DELECAUT, Manager IRE

Monsieur J.-P. MINON, Directeur Général de l'ONDRAF

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général IRE

Autorités provinciales:

Monsieur Michaël GEMENNE, Attaché au cabinet du Gouverneur de la Province de Namur

Monsieur Bruno ZORZI, Attaché au Cabinet du Gouverneur de la Province du Hainaut

Représentants de la population:

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine (FLEURUS)

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain (FARCIENNES)

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles (FLEURUS)

Monsieur Pierre WYNS, Riverain (FLEURUS)

Autres:

Monsieur Enzo CATALANO, service Communication - Ville de FLEURUS

Excusés:

Monsieur Philippe BARBIER, Riverain (FLEURUS)

Monsieur Hughes BAYET, Bourgmestre, Administration communale de FARCIENNES

Monsieur Jean-Luc BORREMANS, Bourgmestre de la Ville de FLEURUS

Madame Leila BOUDAKA, Chargée de communication I.R.E.

Monsieur Christian COURTOY, Conseiller communal Ville de FLEURUS

Monsieur François DE SMEDT, TRANSRAD

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire Planu CHATELET

Monsieur Roger LORENT, Fonctionnaire Planu FARCIENNES

Madame Béatrice MANGELSCHOTZ, Infirmière sociale représentant le Secrétariat du Bourgmestre de la Ville de FLEURUS

Monsieur Stéphane NOEL, Fonctionnaire adjoint Planu CHATELET

Monsieur Rudy PERES, GALF (FLEURUS)

Monsieur Francis PIEDFORT, Echevin de l'Environnement Ville de FLEURUS

Madame Jacqueline SCHIETTECATE, Conseillère communale Ville de FLEURUS

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Monsieur Michel WANET, Responsable Communication - Ville de FLEURUS

Premier point:**Approbation du procès verbal de la réunion du 18 septembre 2012**

Suite à l'envoi du procès verbal provisoire, Monsieur DELECAUT a fait quelques remarques. Elles ont été intégrées au procès verbal envoyé avec la convocation. Il n'y a pas d'autre remarque, le procès verbal est approuvé.

Deuxième point:**Agenda des réunions de l'année 2013**

En 2013, les réunions se tiendront les mardis 12 mars dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS, 4 juin et 10 septembre dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES et 3 décembre dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS. Elles débuteront toutes à 18 h.

Troisième point:**Objectifs de l'ONDRAF concernant les installations de BEST MEDICAL BELGIUM S.A.**

Monsieur MINON, Directeur Général précise que l'ONDRAF est un organisme public qui a le monopole de la gestion des déchets radioactifs. L'ONDRAF a 30 ans cette année. Voir présentation power point en annexe.

Les missions de l'ONDRAF sont déterminées par la loi. Il est possible de sous-traiter certaines missions, comme par exemple le transport des déchets radioactifs mais c'est toujours sous la responsabilité de l'ONDRAF. Lorsqu'on sous-traite, ce sont des marchés publics. L'ONDRAF a également une mission de recherches.

Notre mission ici avec BMB, c'est d'assurer l'assainissement et le démantèlement des installations, il n'y a pas de but d'exploitation.

En ce qui concerne le financement, l'ONDRAF travaille à prix coûtant, il ne fait pas de bénéfice. Il ne reçoit pas un centime de l'état belge. Il est financé par un supplément de taxe chez les producteurs concernés.

Le fonds d'insolvabilité est un fond qui est utilisé en dernier recours dans le cas d'une faillite ou d'une entreprise défailante.

L'AFCN et l'ONDRAF sont tous les deux des institutions publiques mais la comptabilité de l'ONDRAF est comme celle d'une entreprise commerciale. L'AFCN, c'est la sûreté, elle a un pouvoir de police, elle peut pénétrer en tout temps et aller partout sur les sites nucléaires. L'ONDRAF n'a pas ce pouvoir, il peut seulement pénétrer sur les sites dans le cadre de l'inventaire des déchets nucléaires.

Le slide 11 montre le système de gestion des déchets radioactifs. Les déchets radioactifs sont classés selon leur durée de demi-vie.

Après 10 ans, l'activité du déchet est diminuée d'un facteur mille. Toute une série de slides montre la gestion des déchets radioactifs sur le site de Belgoprocess. Il y a également un laboratoire souterrain pour la recherche.

En ce qui concerne le rôle de l'ONDRAF à BMB, on avait espéré que la curatelle pourrait terminer sa mission mais cela n'a pas été possible. L'ONDRAF a donc repris une partie des activités de BMB. Philippe DAMHAUT a le rôle du chef d'exploitation sur place, il a un rapport direct avec le Directeur général et il est en contact avec l'AFCN. L'ensemble des procédures doit être respecté.

Monsieur GEMENNE demande si l'activité de l'ONDRAF concerne uniquement la Belgique ou s'il peut agir ailleurs.

Monsieur MINON précise qu'ils sont compétents uniquement en Belgique même s'il est possible que des collaborations s'établissent avec d'autres pays.

Monsieur DAMHAUT remonte la localisation de BMB. BMB est sur un site partagé avec d'autres entreprises. On sous-traite certaines activités à l'I.R.E. et on est locataire des locaux. On est donc partenaires. Il rappelle l'historique de la société. Voir présentation power point en annexe.

Il rappelle également que cela a pris un peu de temps car pour reprendre les activités de BMB, l'ONDRAF devait d'abord obtenir toutes les autorisations de l'AFCN comme un autre exploitant. L'ONDRAF a repris toutes les activités de BMB, à l'exception de celles qui pourraient être reprises par un repreneur Sud-Africain. ONDRAF Site de FLEURUS est soumis aux mêmes exigences de qualités que l'ONDRAF.

Il présente un état des lieux qui est encore assez peu détaillé. Il y a l'assainissement qui a commencé et devrait être terminé en 2014. Mais il n'y a pas que cela, il y a aussi la préparation pour le démantèlement. Il faut constituer un dossier qui sera remis à l'AFCN et s'il est approuvé, on pourra procéder au démantèlement. On se donne de 2014 à 2017 pour cela.

Monsieur MASSAUX demande ce qui se passera s'il y a un repreneur.

Monsieur DAMHAUT rappelle que dans l'autorisation de l'ONDRAF, toutes les installations sont reprises, moins les locaux identifiés comme pouvant être repris par un repreneur. C'est une frontière qui peut bouger, s'il n'y avait pas de repreneur, l'objectif de l'ONDRAF sera accru et il faudrait resoumettre un dossier à l'AFCN. Cela peut être la même chose en sens inverse si plus d'installations devaient être reprises.

L'objectif de l'ONDRAF, c'est de quitter le site le plus rapidement possible. On a donc remis en place toutes les procédures, réactivé les contrats de maintenance. On travaille en collaboration avec l'I.R.E. Il y a une formation du personnel car si le personnel connaît bien les infrastructures en tant que producteur, il ne les connaît pas pour l'assainissement et le démantèlement.

On communique sur les différentes étapes. Dès que le site a été repris par l'ONDRAF, le Comité d'accompagnement en a été informé et on a rencontré les deux bourgmestres. L'ONDRAF continuera à venir aux réunions du comité et présentera l'assainissement et le démantèlement au fur et à mesure. Un site web sera créé.

Comme on est une société qui travaille dans les produits pharmaceutiques, on a aussi des déchets chimiques. Ils ont déjà été inventoriés et sécurisés. Ils seront évacués début 2013.

Monsieur ZORZI voudrait être associé à la révision du plan d'urgence interne afin de s'assurer qu'il s'articule bien avec le plan provincial.

Monsieur DAMHAUT précise que dans un premier il y a une concertation avec l'I.R.E., ensuite, on se concertera avec la Province.

Quatrième point:

Présentation du rapport sur les stress tests par l'I.R.E.

Monsieur VANDERHOFSTADT présente le rapport qui a été déposé à l'AFCN et Bel V le 30 juin. Voir la présentation power point en annexe.

Suite à l'accident de FUKUSHIMA, le Conseil européen a voulu vérifier la capacité des centrales nucléaires de l'Union à garantir la sûreté de leur exploitation, même en cas d'évènements naturels extrêmes comme les tremblements de terre, les inondations,... L'AFCN et le gouvernement belge ont voulu aller au-delà et ils ont demandé aux entreprises nucléaires de classe 1 dont l'IRE de faire également un rapport sur les stress tests en prenant aussi en compte, outre les événements naturels, les risques liés à l'activité humaine comme une attaque terroriste.

Pour ce qui est des risques liés à l'activité humaine, on ne peut donner d'informations, elles sont seulement communiquées à la sûreté de l'état.

On a analysé le risque sur les installations par rapport à toute une série d'évènements extrêmes et on a imaginé différents scénarios. On a ensuite pris certaines mesures pour améliorer la sécurité. Certaines choses étaient relativement simples à réaliser mais cela a quand même été très apprécié par l'AFCN.

En ce qui concerne le planning, l'AFCN avait jusqu'au 30 octobre 2012 pour examiner le rapport, remettre les conclusions et publier le rapport. Cela a été reporté au 31 décembre car L'AFCN a été très occupé avec les problèmes des centrales de DOEL et TIHANGE.

Pour faire ce rapport on a constitué 6 groupes de travail. Les parties des groupes 5 et 6 sont les parties confidentielles.

La structure du rapport est présentée. Le dernier chapitre reprend les conclusions et un plan d'actions que l'AFCN est en train d'évaluer. Un vingtaine de lignes d'actions sont proposées.

L'étude est spécifique à la région. Ce n'est pas une étude générale.

Monsieur CATALANO demande si les tuyauteries qui ont plus de 30 ans ne risquent pas de poser des problèmes.

Monsieur VANDERHOFSTADT précise qu'il y a une bonne maintenance, c'est d'ailleurs obligatoire et il y a des contrôles de l'AFCN et de BEL V.

Monsieur CATALANO pense que les nouvelles technologies que l'on a actuellement pourraient apporter des améliorations.

Monsieur VANDERHOFSTADT signale que l'installation a quand même déjà 40 ans. Si on devait reconstruire une installation, on ne ferait plus la même chose. Il y a un projet pour construire une nouvelle installation qui serait enterrée. Les plans sont en train d'être conçus mais il faut voir comment on va financer cela car cela représente un investissement de 150 à 200 millions d'euros.

Cinquième point:

Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...

Pour l'I.R.E. (voir dans la suite de la présentation power point), Monsieur VANDERHOFSTADT précise qu'on continue à avancer dans la protection physique du site. Pour l'instant, on travaille à la création d'un parking pour éviter que les véhicules du personnel et des visiteurs ne pénètrent sur le site.

On a fait une demande de permis unique et l'enquête publique se termine le 13 décembre. C'est pour un projet radio-pharmaceutique qui devrait être mis en service milieu 2013. En même temps, on a demandé une mise à jour de l'ensemble du site.

Depuis la dernière réunion, il n'y a eu aucun incident. Comme c'est la dernière réunion de l'année, les différents événements Ines 0 qu'il y a eu depuis le début de l'année ont été listés.

Pour les plans d'urgence, on va faire un exercice en interne mais aussi avec les provinces et les communes.

Pour les établissements de classe 1, on doit faire une révision tous les 10 ans.

Monsieur DELECAUT ajoute que ces révisions décennales consistent à vérifier la sûreté des installations au regard des nouvelles technologies avec plan d'actions et mises en conformité.

Monsieur MASSAUX pense qu'il est intéressant d'avoir les meilleurs appareils, les installations les plus fiables. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà eu un accident.

Monsieur VANDERHOFSTADT précise que des tests sont faits pour mesurer les vibrations et si cela atteint un certain niveau, c'est remplacé. L'accident de 2008 était dû à un manque d'analyse du risque et non au vieillissement de l'installation.

Pour eux, l'arrivée de l'ONDRAF est bénéfique car ils doivent aussi évacuer leurs propres déchets. On va beaucoup évacuer en 2013.

On a deux projets BioWin dans le cadre du Plan Marshall 2 Point Vert.

Le dernier slide montre les rejets d'iode depuis 2000, on voit que depuis 2009, on est vraiment très bas. La ligne jaune représente les limites de rejets imposées à l'I.R.E., la ligne verte représente les valeurs auxquelles la population peut être exposée. Pour les travailleurs, cette limite est 10 fois plus élevée. Pour 2012, le niveau de rejet est pratiquement 0.

Sixième point:

Divers

Si ce n'est le souhait de bonnes fêtes de fin d'année à tous, il n'y a pas de divers.

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **12 mars 2013 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS.**